

## *Appel à communications pour journée d'étude*

### **Politiques de la marge Productions et usages**

29 mars 2018, Paris  
Maison des Sciences de l'Homme  
54 boulevard Raspail

*Cette journée d'étude vise à analyser les politiques dédiées à des territoires et populations caractérisés par le manque et par la distance aux institutions dominantes. On s'y intéressera tant à la production de ces politiques qu'à leurs usages par les destinataires. De leur genèse à leur matérialisation, il s'agit donc de questionner la manière dont sont produites des marges dans le cadre de politiques publiques spécifiques et de leur appropriation par les personnes et groupes ainsi visés.*

Tandis que l'État dit « moderne » est caractérisé par le projet d'homogénéité de l'étendue contrôlée (Debarbieux 2015), l'analyse des inégalités sociales donne à voir l'importance des disparités territoriales et des enjeux spatiaux des inégalités (Bourdieu 1993). Les États ont leurs « marges », caractérisées en sciences sociales par le manque, l'éloignement ou la mise à l'épreuve des projets gouvernementaux (Tsing 1994). Pour Das et Poole, la marge est un site perçu comme « un abri naturel pour des personnes considérées comme insuffisamment socialisées à la loi », où s'appliquent des technologies de gouvernement spécifiques (Das et Poole 2004, p. 8-9). Actuellement, le programme de l'agrégation 2018 de géographie inclut un axe sur « La France des marges », « une France des angles morts et des interstices, moins intégrée et moins accessible, moins visible et peu connue », objet de politiques publiques spécifiques.

Ces territoires et populations sont taxés d'un défaut d'intégration aux marchés légaux, et à la nation comme projet et comme imaginaire, qu'ils en soient exclus (par exemple, les banlieues populaires) ou qu'ils s'en distinguent (par exemple, la communauté autonome de Catalogne au sein de l'État-nation espagnol). Le supposé « défaut d'intégration » est attribué non seulement aux territoires, mais aussi à leurs habitants : l'analyse des politiques urbaines françaises a montré que la délimitation de lieux « marginaux », de « zones » et de « périmètres » traduit des rapports de classe et des processus de racialisation des personnes sous-jacents (Tissot et Poupeau 2005). Dans d'autres contextes, ce lien entre personnes et territoires passe par des politiques ciblant des catégories de populations, telles que les politiques indigénistes en Amérique latine (Gros et Dumoulin Kervran (eds.) 2012). Dans tous les cas, ces politiques publiques vont de pair avec des processus de catégorisation des territoires et populations concernés. Nous proposons de questionner ces marges au prisme des politiques publiques qui leur sont dédiées.

Cette journée situe la réflexion à l'échelle de territoires dont la délimitation et le contrôle sont un enjeu central dans les processus de construction de l'État. Que produisent ces politiques publiques, au moment de leur conception et dans le jeu de leur mise en œuvre et de leurs usages ? Nous cherchons à saisir les effets à la fois symboliques et pratiques de ces politiques publiques, en soulignant la performativité des mesures et des discours qui leur sont associés. Dans la continuité de la critique foucauldienne des « conceptions juridiques du pouvoir [...] à partir de la loi et du souverain » (Foucault 1981, p. 186), nous invitons à faire une

« ethnographie des programmes gouvernementaux » (Li 2007) qui tiennent compte de leurs usages pour saisir leur effectivité. Cette réflexion fait écho aux conceptions de la formation de l'État comme un processus de « vulgarisation du pouvoir », telles qu'elles ont d'abord été élaborées pour analyser des situations coloniales (Berman et Lonsdale 1992; Mitchell 1990) ; ou encore à l'intérêt de l'anthropologie du développement pour la manière dont les projets de développement adviennent par l'appropriation qu'en font leurs destinataires (Lewis et Mosse 2006; Crewe et Axelby 2012). Il s'agit ainsi de se saisir de problématiques souvent élaborées à propos de situations coloniales ou postcoloniales pour questionner les processus de formation des États et l'effectivité des modes de gouvernement, sans distinction entre régions du « Nord » et régions du « Sud », ou encore entre États « anciens » et États « récents ».

L'analyse des politiques dédiées, depuis leur production à leurs usages, permet donc d'interroger l'effectivité de l'État. L'étatisation est un processus toujours inachevé et incertain, marqué par la manière dont les gouvernés s'approprient les projets de gouvernement. Dans cette perspective, nous interrogeons les marges comme produits de politiques dédiées et des usages qu'en font les personnes ciblées et qui contribuent, en retour, à la formation de l'État. Nous souhaitons donner une place centrale aux catégorisations indigènes de la « construction politique de l'espace » (Lefebvre 1968; Bourdieu 1993), qu'il s'agisse de l'espace vécu ou de l'espace mis en forme dans le cadre des politiques.

Pour engager l'analyse des politiques dédiées aux marges et de leurs effets, les contributions pourront suivre deux pistes : celle des politiques visant à la normalisation des marges, et qui contribuent toutefois à les faire exister ; et celle des politiques de différenciation, qui cherchent à valoriser la distance à la norme.

### **Politiques de normalisation**

Comment des politiques publiques visant à normaliser les marges font-elles malgré tout exister ces marges en tant que telles ? On peut penser par exemple aux politiques urbaines de « mixité sociale » mises en œuvre en France et qui ont pour objectif affiché de lutter contre les ghettos, mais aboutissent en pratique à l'attribution ségrégative de logements, et à la réactualisation de marges urbaines (Sala Pala 2013). Les contributions de cet axe s'attacheront à analyser les processus de production des marges par l'analyse des dispositifs institutionnels visant à des formes d'intégration et de dé-marginalisation : aménagement de territoires en « crise » ou en « déclin », réduction des inégalités, aides à des publics ciblés, ou encore politiques urbaines sur des périmètres circonscrits. Comment et selon quelles logiques les institutions produisent et actualisent-elles leurs marges lorsqu'elles mettent en place des dispositifs visant à normaliser des territoires et des populations perçus comme distants à la norme ? Que produit l'appropriation, le rejet ou la négociation de ces dispositifs par les personnes et groupes ciblés qui peuvent jouer avec leur « marginalité » et ses signaux ? Cette approche se nourrit des analyses des rapports des gouvernés aux politiques publiques (Siblot 2006), des analyses des rapports au guichet (Dubois 2015) et de l'observation « par en bas » des mises en œuvre des politiques publiques (Weber 2014, p. 11). La stigmatisation institutionnelle est le cadre de l'accessibilité à des ressources dédiées ; il s'agira alors de l'appréhender comme l'enjeu de pratiques, de stratégies et de rapports de force qui produisent des formes multiples et complexes, parfois contradictoires, de marginalité.

### **Politiques de différenciation**

Certaines politiques publiques visent au contraire à enregistrer la différence des territoires et populations perçus comme distants de la norme. Ainsi de la production de terroirs dans le cadre des dispositifs comme les « Appellations d'Origine Contrôlée » en France (Laferté 2006), de la

patrimonialisation de vestiges miniers dans des espaces touchés par la désindustrialisation en Andalousie, ou encore de la valorisation de l'autochtonie en Amérique latine, dans le cadre de la reconnaissance de droits spécifiques aux peuples autochtones descendants de populations colonisées. Les contributions analyseront, à partir de la conception de ces projets de capitalisation de la différence et de leurs appropriations par les groupes ainsi labellisés, les effets de ces politiques de différenciation sur le statut des marges, sur les rapports des personnes à l'État et aux marchés. Quelles formes d'assignation et d'auto-identification favorisent-elles ? Si ces politiques de différenciation peuvent contribuer à figer les territoires et populations ciblées dans une altérité radicale, elles peuvent dans le même temps alimenter des formes originales de normalisation – à l'instar de la marchandisation (*commodification*) de l'« ethnicité » des populations autochtones et de l'intégration au marché de ces groupes pourtant assignés à une immuable altérité culturelle (Comaroff et Comaroff 2009). Inversement, les populations labellisées peuvent se saisir de ces catégories pour en faire un support d'identification collective, dans le cadre de mobilisations qui remettront parfois frontalement en cause la légitimité du pouvoir étatique.

La distinction entre les politiques de normalisation et de différenciation n'est donc pas absolue : elles ne sont pas exclusives l'une de l'autre et une même politique peut associer les deux logiques. Dans tous les cas, les contributeurs seront invités à traiter conjointement de la production et des usages de ces politiques destinées aux marges pour saisir leur effectivité. À partir de l'étude approfondie d'un cas précis (qu'elle s'appuie sur des matériaux ethnographiques, archivistiques, statistiques), il s'agira de mettre en lumière les effets des politiques dédiées à des territoires pensés comme étant en « défaut d'intégration » et distants à la norme, en tenant compte à la fois de la production des politiques publiques et de leur appropriation par les gouvernés, dans l'ordinaire de la vie sociale ou dans les moments de protestation. L'ambition de cette journée est aussi comparative et interdisciplinaire : la politique des marges est une problématique qui traverse les sociétés par-delà le Grand Partage entre « Nord » et « Sud », et qui nourrit des domaines d'études différents au croisement des études du politique, de l'anthropologie économique, ou encore de la sociologie urbaine. Les contributions attendues pourront donc porter sur une variété de contextes (géographiques comme historiques) et d'échelles spatiales.

### **Calendrier :**

Les propositions de contribution sont attendues pour le 15 janvier 2018, d'une longueur de 4 000 signes, avec les mentions d'affiliation et adresses mails des auteurs. Elles sont à envoyer à [doris.buusao@sciencespo.fr](mailto:doris.buusao@sciencespo.fr), [clemence.leobal@gmail.com](mailto:clemence.leobal@gmail.com), [pmulet@laposte.net](mailto:pmulet@laposte.net).

Une réponse sera donnée le 20 janvier, et les textes des communications (environ 30 000 signes) seront à envoyer pour le 28 février.

Cette journée d'étude aura lieu le 29 mars à l'EHESS à Paris.

### **Organisation :**

**Doris Buu-Sao**, docteure associée au Centre de recherches internationales (CERI – Sciences Po Paris)

**Clémence Léobal**, post-doctorante au Labex Tepsis (EHESS), docteure associée (Paris 5/Cerlis-Iris)

**Pascal Mulet**, chercheur associé au Centre Maurice Halbwachs (ENS-EHESS-CNRS)

## Bibliographie

- BERMAN Bruce et LONSDALE John, 1992, *Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa*, London, Nairobi, Athens, Ohio University Press, vol.1, 247 p.
- BOURDIEU Pierre, 1993, « Effets de lieu » dans Pierre Bourdieu (ed.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, p. 249-262.
- COMAROFF John L. et COMAROFF Jean, 2009, *Ethnicity, Inc.*, Chicago, University Of Chicago Press, 236 p.
- CREWE Emma et AXELBY Richard, 2012, *Anthropology and Development. Culture, Morality and Politics in a Globalised World*, Cambridge, Cambridge University Press, 269 p.
- DAS Veena et POOLE Deborah, 2004, « State and its margins. Comparative ethnographies » dans Veena Das et Deborah Poole (eds.), *Anthropology in the Margins of the State*, Santa Fe and Dehli, SAR Publications and James Currey, p. 3-33.
- DUBOIS Vincent, 2015, *La vie au guichet. Administrer la misère*, Paris, Points, 359 p.
- FOUCAULT Michel, 1981, « Les mailles du pouvoir » dans *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, vol. IV, p. 182-201.
- GROS Christian et DUMOULIN KERVRAN David (eds.), 2012, *Le multiculturalisme « au concret ». Un modèle latino-américain ?*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 461 p.
- LAFERTE Gilles, 2006, *La Bourgogne et ses vins. Image d'origine contrôlée*, Paris, Belin, 320 p.
- LEFEBVRE Henri, 1968, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 164 p.
- LEWIS David et MOSSE David, 2006, « Theoretical approaches to brokerage and translation in development » dans David Lewis et David Mosse (eds.), *Development Brokers and Translators: The Ethnography of Aid and Agencies*, Bloomfield, Kumarian Press, p. 1-26.
- LI Tania Murray, 2007, « Governmentality », *Anthropologica*, 2007, vol. 49, n° 2, p. 275-281.
- MITCHELL Timothy, 1990, « Everyday metaphors of power », *Theory and Society*, 1990, vol. 19, n° 5, p. 545-577.
- SALA PALA Valérie, 2013, *Discriminations ethniques. Les politiques du logement social en France et au Royaume-Uni*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 302 p.
- SIBLOT Yasmine, 2006, *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Presses de Science Po, 2006, 347 p.
- TISSOT Sylvie et POUPEAU Franck, 2005, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 4, n° 159, p. 4-9.
- TSING Anna Lowenhaupt, 1994, « From the margins », *Cultural Anthropology*, vol. 9, n° 3, p. 279-297.
- WEBER Florence, 2014, « Introduction. Le maintien à domicile : à quel prix ? » dans Florence Weber, Solène Billaud, et Loïc Trabut (eds.), *Le salaire de la confiance. L'aide à domicile aujourd'hui*, Paris, Éditions rue d'Ulm, p. 9-40.